

35 Route des Clos  
63320 SAINT VINCENT  
04 73 71 15 86  
[mairiesaintvincent@orange.fr](mailto:mairiesaintvincent@orange.fr)  
[www.saintvincent63.fr](http://www.saintvincent63.fr)

## Inscriptions sur la liste électorale

L'article R.5 du code électoral dispose que « Pour l'application de l'article L.17 du code électoral aux élections générales, les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à un scrutin effectuées au moyen de la téléprocédure mentionnée au premier alinéa sont déposés au plus tard le sixième mercredi précédant ce scrutin à minuit, heure légale.»

Aussi, pour l'élection des représentants au Parlement européen qui aura lieu le **dimanche 09 juin 2024**, les demandes d'inscriptions devront être réalisées :

Si la demande est faite <b>en ligne</b> :	Si la demande est faite <b>en Mairie</b> :
<b>JUSQU'AU MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI</b> 2024 inclus	<b>JUSQU'AU VENDREDI 03 MAI</b> 2024 inclus

**Les demandes déclarées complètes à compter du samedi 04 mai seront automatiquement mises en attentes jusqu'au lundi 10 juin 2024.**

**Les électeurs ne figureront pas sur les listes arrêtées pour l'élection des représentants au Parlement européen.**

⚠ Pensez à votre **pièce d'identité** et un **justificatif de domicile** pour l'inscription en mairie.